

[Etude sur les modèles économiques de l'édition de livres accessibles](#) [1]

Le ministère de la culture et de la communication a confié en 2014 au cabinet IDATE la réalisation d'une [étude](#) [2] sur les modèles économiques qui pourront se mettre en place autour de l'édition de livres accessibles au plus grand nombre. L'édition numérique permet de couvrir une grande majorité des besoins des personnes en situation de handicap grâce à : l'affichage en gros caractères, l'accès à une version audio en voix humaine ou de synthèse, la restitution du texte vers un terminal "braille numérique", une navigation structurée au sein de l'œuvre. Si l'EPUB 2, le format le plus couramment disponible aujourd'hui, n'intègre pas systématiquement ou de manière pleinement satisfaisante ces fonctions d'accessibilité, l'EPUB 3 qui est le standard à venir de l'édition inclut et améliore ces possibilités. En tablant sur l'adoption généralisée de l'EPUB 3 et l'adaptation progressive du parc de lecteurs numériques, le cabinet IDATE estime qu'en 2016, environ 40 % de la production éditoriale commerciale en France devrait être accessible aux personnes en situation de handicap. Le développement du numérique permet en outre d'améliorer la diffusion en permettant un accès distant aux œuvres. Cette diffusion elle-même pourra être rationalisée, améliorée et facilitée selon des pistes identifiées dans cette étude : place des plate-formes commerciales, visibilité de l'offre accessible par les métadonnées et un label, rôle des bibliothèques publiques, par exemple.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/etude-sur-les-mod%C3%A8les-%C3%A9conomiques-de-l%C3%A9dition-de-livres-accessibles>

[2] <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Parution-d-une-etude-sur-les-modeles-economiques-du-livre-accessible>